

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2013

ORDRE DU JOUR

1. Bienvenue
2. Révision de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
4. Adoption des comptes
5. Correspondance
6. Information
7. **Dépôt de document**
8. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 8.1 Calendrier 2014 – séances ordinaires du conseil
 - 8.2 Calendrier de conservation des archives
 - 8.3 Avis de motion – règlement modalités de paiement des taxes et tarifs 2014
 - 8.4 Avis de motion – règlement imposition des taxes et tarifs 2014
 - 8.5 Demande d'autorisation projet internet haute vitesse
 - 8.6 Budget 2014 - OMH
 - 8.7 Mandat architecte :
 - a) Clinique médicale
 - b) Centre des loisirs
 - 8.8 Mandat – Innovation consultants
 - 8.9 Achat imprimante :
 - a) Bureau du maire
 - b) Bureau Directrice générale adjointe
 - 8.10 Fête de Noël vs employés municipaux
 - 8.11 Projet étudiant 2014
 - 8.12 Demande d'aide financière :
 - a) Téléthon de Noël
 - b) Zone emploi
 - c) Association chemin du Muguet
 - 8.13 Transfert REER
9. **URBANISME**
 - ~~9.1 Dérogation mineure~~
 - 9.2 Droit de passage reconnu
10. **VOIRIE**
 - ~~10.1 Projet de travaux~~
 - 10.2 Matériel et fourniture
11. **INCENDIE**
 - 11.1 Matériel et fourniture
12. **LOISIRS ET CULTURE**
 - 12.1 Préposé à la patinoire
 - ~~12.2 Activités~~
 - ~~12.3 Matériel et fournitures~~
 - ~~12.4 Demande biblio~~
13. **VARIA :**
 - 13.1 _____
 - 13.2 _____
 - 13.3 _____
 - 13.4 _____
 - 13.5 _____
 - 13.6 _____
 - 13.7 _____
14. Questions du public
15. Levée de la séance

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Notre-Dame-du-Laus, tenue au bureau municipal, le mardi 3 décembre 2013 à 20 h et à laquelle sont présents les conseillers Étienne St-Louis, Joanne St-Louis, Sylvie St-Louis, François Monière, Julie Sylvestre, sous la présidence de M. le maire, Stéphane Roy. Le secrétaire-trésorier/directeur général, Yves Larocque, la secrétaire-trésorière adjointe/directrice générale adjointe, Gisèle Lauzon, le directeur des travaux publics, Mario St-Louis, l'inspecteur en bâtiment sont également présents ainsi que 4 personnes.

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à cette séance ordinaire du 3 décembre 2013.

340-12-2013
Adoption de
l'ordre du jour

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par Étienne St-Louis

et unanimement résolu que l'ordre du jour soit

adopté en rayant les items suivants :

- 8.5 Demande d'autorisation projet internet haute vitesse
- 9.1 Dérogation mineure
- 10.1 Projet de travaux
- 12.2 Activités (loisirs et culture)
- 12.3 Matériel et fournitures (loisirs et culture)
- 12.4 Demande biblio (loisirs et culture)

De plus, que l'ordre du jour demeure ouvert.
ADOPTÉ.

341-12-2013
Adoption du
procès-verbal

Proposé par Joanne St-Louis
appuyé par François Monière

et unanimement résolu que le procès-verbal de

la séance ordinaire du 12 novembre 2013, soit adopté.

ADOPTÉ.

342-12-2013
Adoption
des comptes

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Julie Sylvestre

et unanimement résolu que le secrétaire-

trésorier/directeur général, soit autorisé à payer les comptes tels qu'ils apparaissent sur une liste portant le numéro de folio 100769-12-2013 et le numéro de la présente résolution pour un total de comptes à payer de 34 334,96 \$ et la liste sélective venant de l'historique des chèques n° 3316 à 3421 et des confirmations internet n° 32210-20671 à 33111-59021 pour un montant de 88 811 91, une liste de factures rajoutées portant les numéros de chèques 3422 à 3424 et des confirmations internet 33314-64621 à 33613-16914 pour un montant de 889,61 et une liste de compte à payer au montant de 14 880,75 \$ ainsi qu'une liste des salaires de 84 760,47 \$.

ADOPTÉ.

Correspondance

Correspondance

- Centre régional d'archives de Lanaudière Félicitations au maire pour réélection
- COMBEQ Félicitations au maire pour réélection
- Commission de toponymie du Québec Attestation d'officialisation des chemins Lac-de-l'Aigle et des Saules
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport Projet de construction centre récréotouristique
- MAMROT Guide d'accueil et de référence pour les élus municipaux
- MAMROT Proportion médiane et facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière 2014
- CPTAQ Accusé réception - demande d'autorisation
- MRC d'Antoine-Labelle Adoption des décrets nécessaires – création de la cour municipale de la MRC d'Antoine-Labelle
- Ministère de la Sécurité publique Rapport d'activité 2012 relativement à la mise en œuvre du schéma de couverture de risques de la MRC d'Antoine-Labelle
- SADC d'Antoine-Labelle Développement et diversification économique de notre région

Correspondance (suite)

- | | |
|------------------------------------|---|
| - Club de l'Âge d'Or N.-D.-du-Laus | Remerciements pour don au club de l'Âge d'Or |
| - MRC d'Antoine-Labelle | Adoption de l'énoncé de vision stratégique du développement culturel, économique, environnemental et social |

Information

Information

M. le maire, Stéphane Roy, donne information sur les sujets suivants :

- Période hivernale - adaptation
- Élection préfecture

343-12-2013
Félicitations à la nouvelle préfète

Proposé par Stéphane Roy
appuyé par Étienne St-Louis

et unanimement résolu que, suite à l'élection de Lyz Beaulieu, mairesse de la municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain, comme préfète de la MRC d'Antoine-Labelle, le 27 novembre dernier, le conseil municipal de Notre-Dame-du-Laus, lui fasse parvenir une lettre de félicitations et de meilleurs vœux.

ADOPTÉ.

Dépôt de documents

Dépôt de document

Aucun.

344-12-2013
Calendrier 2014 des séances ordinaires du conseil

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal de Québec prévoit que le conseil doit établir avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie St-Louis, appuyé par Julie Sylvestre et résolu unanimement que :

Le calendrier ci-après soit adopté, relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2014 qui se tiendront au bureau municipal le mardi et qui débiteront à 20 h :

- 14 janvier
- 4 février
- 4 mars
- 1^{er} avril
- 6 mai
- 3 juin
- 8 juillet
- 5 août
- 9 septembre
- 7 octobre
- 4 novembre
- 2 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la Loi qui régit la Municipalité.

ADOPTÉ.

345-12-2013
Calendrier de conservation des archives

Proposé par Joanne St-Louis
appuyé par François Monière

et unanimement résolu que, considérant que le calendrier de conservation, préparé par Archives Lanaudière, remplit nos attentes à cet égard, la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus autorise Yves Larocque, secrétaire-trésorier/directeur général, à signer et à transmettre en son nom, celui-ci ainsi que chacune de ses modifications pour approbation.

ADOPTÉ.

Avis de motion
règlement modalités de paiement des taxes et tarifs 2014

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT MODALITÉS DE PAIEMENT DES TAXES ET TARIFS 2014

Avis de motion est donné par Monsieur le maire, Stéphane Roy que, lors d'une prochaine réunion, un règlement sera présenté pour adoption décrétant les modalités de paiement des taxes et tarifs 2014 et que dispense de lecture sera faite dudit règlement en conformité avec les dispositions du 2^e alinéa de l'article 445 du Code municipal.

ADOPTÉ.

Avis de motion
Règlement imposition des taxes et tarifs 2013

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT IMPOSITION DES TAXES ET TARIFS 2013

Avis de motion est donné par Monsieur le maire, Stéphane Roy que, lors d'une prochaine séance du conseil, un règlement sera présenté pour adoption décrétant l'imposition des taxes et tarifs 2014 et que dispense de lecture sera faite dudit règlement en conformité avec les dispositions du 2^e alinéa de l'article 445 du Code municipal.

ADOPTÉ.

346-12-2013 – BUDGET 2014 – OMH

- Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par Julie Sylvestre
et unanimement résolu d'accepter la prévision
budgétaire 2014 de l'OMH de Notre-Dame-du-Laus telle qu'elle apparaît sur une « *Rapport d'approbation – budget 2014* » en date du 1^{er} novembre 2014 et portant la part du déficit à absorber par la municipalité à 5 028 \$.
- ADOPTÉ.
- 347-12-2013
Mandat – architecte
clinique médicale
- Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Sylvie St-Louis
et unanimement résolu d'accepter l'offre de
service présentée par Jean Demancour, architecte, pour le réaménagement de la clinique médicale au
montant de 2 200 \$ comprenant la transcription, le relevé complémentaire et une esquisse architecturale.
- ADOPTÉ.
- 348-12-2013
Mandat – architecte
centre des loisirs
- Proposé par Joanne St-Louis
appuyé par François Monière
et unanimement résolu d'accepter l'offre de
service présenté par Jean Demancour, architecte, pour le réaménagement du centre des loisirs au montant
de 4 000 \$ comprenant la transcription, le relevé complémentaire et la modélisation ainsi qu'une esquisse
architecturale.
- ADOPTÉ.
- 349-12-2013
Mandat – Innovaction
consultants
- Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Joanne St-Louis
et unanimement résolu que la firme
« *Innovaction Consultants Ressources Humaines inc.* » soit mandatée pour fournir à la Municipalité, une
évaluation psychométrique d'un candidat pour le poste de directeur général.
- ADOPTÉ.
- 350-12-2013
Achat d'imprimantes
- Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par Julie Sylvestre
et unanimement résolu d'autoriser l'achat de
deux imprimantes pour les besoins de la directrice générale adjointe pour un montant de 500 \$ et pour le
bureau du maire au montant approximatif de 200 \$.
- ADOPTÉ.
- 351-12-2013
Fête de Noël vs
employés municipaux
- Proposé par Julie Sylvestre
appuyé par Étienne St-Louis
et unanimement résolu qu'un certificat cadeau
de 20 \$, échangeable dans les commerces de la municipalité, soit attribué à chaque employé de la
municipalité, aux pompiers volontaires, aux bénévoles de la bibliothèque et du CCU.
- ADOPTÉ.
- 352-12-2013
Projet étudiant 2014
- Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Joanne St-Louis
et unanimement résolu qu'une demande de
financement soit adressée dans le cadre du programme Emploi d'été Canada 2014 pour l'embauche de
deux étudiants pour les besoins des loisirs et de la culture.
- De plus, que la secrétaire-trésorière adjointe/directrice générale
adjointe, Gisèle Lauzon, soit autorisée à signer tous les documents en rapport avec la demande et le
programme.
- ADOPTÉ.
- 353-12-2013
Demande d'aide
financière – téléthon
de Noël
- Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par François Monière
et unanimement résolu qu'un montant de 400 \$
soit accordé à Service Collectif aux familles de Notre-Dame-du-Laus dans le cadre de la campagne de
financement du téléthon de Noël qui vise, entre autre, la distribution de paniers de Noël pour les familles
démunies et la fête du Noël enchanteur pour les enfants et les adolescents de notre communauté.
- ADOPTÉ.
- 354-12-2013
Demande d'aide
financière – Zonemploi
- Proposé par François Monière
appuyé par Julie Sylvestre
et unanimement résolu de ne pas donner suite à
la demande d'aide financière pour les activités de Séjours exploratoires de Place aux jeunes d'Antoine-
Labelle présentée par Zonemploi.
- ADOPTÉ.

Proposé par Étienne St-Louis

appuyé par Joanne St-Louis

et unanimement résolu de ne pas donner suite à

la demande d'aide financière présentée par l'Association des propriétaires du chemin du Muguet pour l'amélioration du chemin du Muguet, la politique de la Municipalité étant qu'elle ne doit pas intervenir sur les chemins privés.

ADOPTÉ.

356-12-2013
Transfert REER

Proposé par Sylvie St-Louis

appuyé par François Monière

et unanimement résolu que ce conseil informe la

Caisse Desjardins et/ou Fiducie Desjardins qu'il autorise les employés Alain Cyr, Jean-Guy Vincent, Johanne Larocque et Roxanne Charette à procéder au transfert de leur REER collectif au Régime de retraite simplifié.

ADOPTÉ.

357-12-2013
Droit de passage
reconnu

Proposé par Étienne St-Louis

appuyé par Julie Sylvestre

et unanimement résolu que la reconnaissance du

droit de passage situé une partie du lot 4 725 336 du cadastre du Québec s'appliquera suite à la rédaction d'un acte notarié et d'une description technique d'un arpenteur géomètre.

ADOPTÉ.

358-12-2013
Voirie – matériel
et fournitures

Proposé par Sylvie St-Louis

appuyé par Étienne St-Louis

et unanimement résolu que le directeur des

travaux publics soit autorisés à faire l'achat de matériel et fournitures suivants :

- Chaîne niveleuse2 415 \$ ±
- Peignes niveleuse255 \$ ±
- Peignes camion # 15.....255 \$ ±
- Couteau camion de la route.....1 100 \$ ±

ADOPTÉ.

359-12-2013
Incendie – matériel
et fournitures

Proposé par Sylvie St-Louis

appuyé par François Monière

et unanimement résolu que le directeur du

service d'incendie soit autorisé à faire l'achat de matériel et fournitures suivants :

- Support d'outils de désincarcération1 500 \$

ADOPTÉ.

360-12-2013
Préposé à la
patinoire

Proposé par Joanne St-Louis

appuyé par Julie Sylvestre

et unanimement résolu d'embaucher Monsieur

Michel St-Julien pour occuper le poste de préposé à la patinoire pour la prochaine saison 2013-2014. Les conditions de travail sont celles édictées à la convention collective en vigueur. La directrice du service des loisirs, décidera de la date d'embauche en fonction des travaux et de la température.

ADOPTÉ.

361-12-2013
Levée de la séance

Proposé par Étienne St-Louis

appuyé par Joanne St-Louis

et unanimement résolu que la présente séance

soit levée. Il est 20 h 35.

ADOPTÉ.

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-LAUS, P.Q.

Par

maire

Par.....

sec.-trés./dir. gén.

Je, Stéphane Roy, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Stéphane Roy
Maire